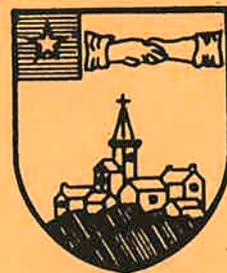


VENDÉE

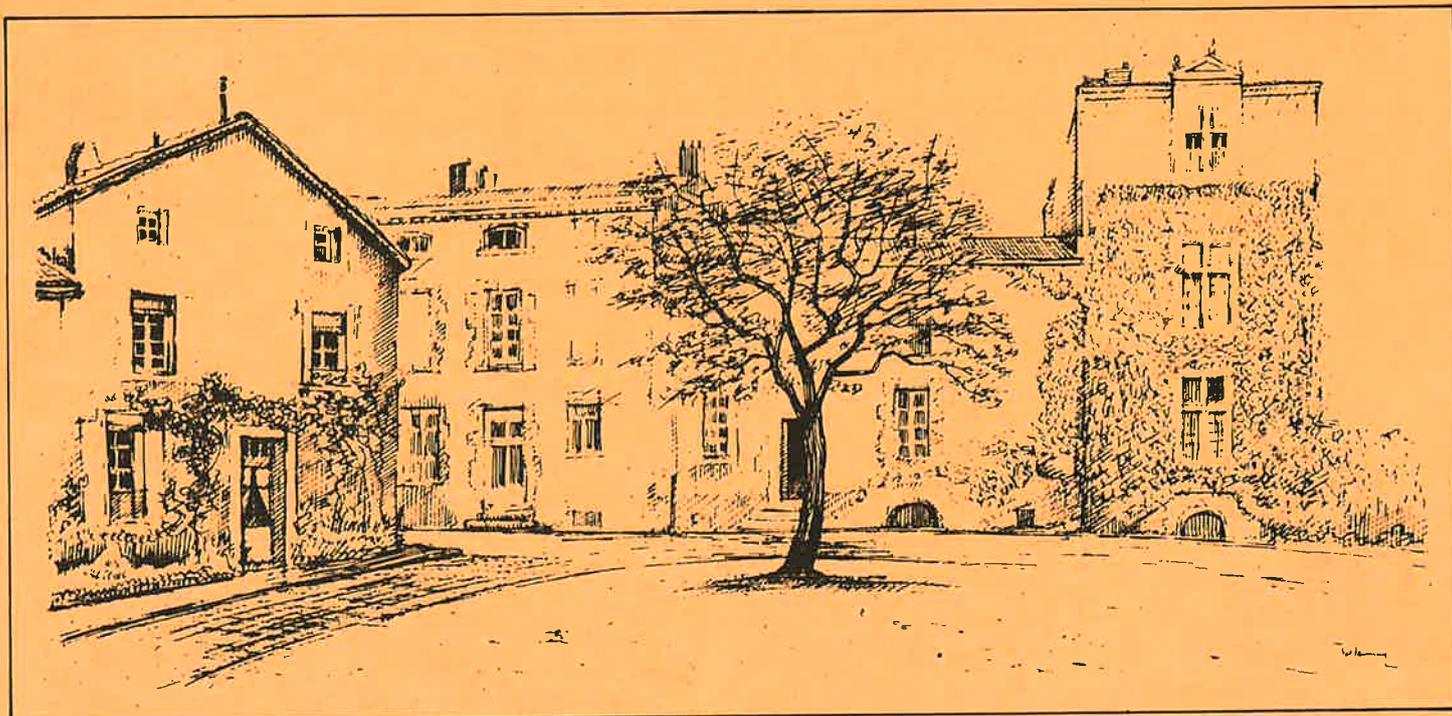


LA ROCHE-SUR-YON



AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LIAISON
PHILATÉLIE - HISTOIRE POSTALE



Place de la Vieille-Horloge (avec l'aimable autorisation de l'Artiste, Claude DELAUNAY)

DECEMBRE 1991 N° 53

AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE

Siège social : 6, IMPASSE GÉRICAUT - 85000 LA ROCHE-SUR-YON

CE QU'ELLE EST :

Fondée en 1943, l'AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE, fédérée sous le numéro 234 - XV, compte 100 adhérents et 25 jeunes.

Monsieur Y. PAUVERT occupe la charge de Président.

- Une bibliothèque.
- Du matériel à prix réduit.
- ...Des informations en tous genres.

o o o

CE QU'ELLE OFFRE :

- Des réunions mensuelles.
- Le service de la revue fédérale « PHILATÉLIE FRANÇAISE », gratuitement et à domicile.
- Un service d'échanges au moyen de circulations à domicile.
- Un service de nouveautés France et Monaco (tous les deux absolument gratuits).
- Un BULLETIN PÉRIODIQUE, dont vous avez un exemplaire sous les yeux.

MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE

160 F. - C.C.P. 2898.26 M NANTES

LES RÉUNIONS

Les adultes se réunissent une fois par mois, en principe le 1^{er} Jeudi du mois, à 20 h 30, à la Cité Bretagne, boulevard des Etats-Unis, dans les locaux du Club du 3^e Age.

Les jeunes se réunissent également à la Cité Bretagne, le Dimanche, à 10 h 30.

RÉUNIONS MENSUELLES

Cité de Bretagne - LA ROCHE-SUR-YON
(angle de la rue de Bretagne et du boulevard des Etats-Unis)

ADULTES (à 20 h 30)

Jeudi	9 JANVIER
Jeudi	6 FÉVRIER
Jeudi	5 MARS
Jeudi	2 AVRIL
Jeudi	7 MAI
Jeudi 4 et Jeudi 25	JUIN
Jeudi	10 SEPTEMBRE
Jeudi	8 OCTOBRE
Jeudi	5 NOVEMBRE
Dimanche (9 h) (Assemblée Générale)	13 DÉCEMBRE

JEUNES (à 10 h 30)

Dimanches	12 et 26 JANVIER
Dimanches	9 et 23 FÉVRIER
Dimanches	15 et 29 MARS
Dimanches	12 et 26 AVRIL
Dimanches	10 et 24 MAI
Dimanches	7 et 21 JUIN
Dimanches	13 et 27 SEPTEMBRE
Dimanches	11 et 25 OCTOBRE
Dimanches	15 et 29 NOVEMBRE
Dimanches	6 et 20 DÉCEMBRE

DATES DES PRINCIPALES MANIFESTATIONS DE 1992 (en rapport avec les activités de l'A.P.Y.)

- 8 et 9 Février : 10^e Salon des Collectionneurs, à La Roche-sur-Yon
- 7 et 8 Mars : Journée du Timbre, à La Tranche-sur-Mer
- 6 au 8 Juin : Congrès et Exposition Nationale, à Niort
- 24 et 25 Octobre : Congrès et Exposition G.P.C.O., à Royan

BULLETIN DE L'AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE

SOMMAIRE

N° 53

DECEMBRE 1991

1	Sommaire	
2	Le Mot du Président	Y. Pauvert
3 à 5	Une exposition réussie	Y. Pauvert
6	Avis aux amateurs	Y. Pauvert
7 - 8	Histoire postale de la Vendée	
9 - 10	Salut, Claude	E. Moreau
11 à 14	Le transindochinois - Historique	E. Glémarec
15 à 19	Les surchargés de Memel. Des timbres oubliés	E. Moreau
20 à 24	La vignette du ravitaillement général en 1946	E. Glémarec
25 à 27	Des vignettes qui ne sont pas des timbres	E. Glémarec
28	Humour à la Belle Epoque	
29 à 32	Les flammes d'oblitération	E. Moreau
33 à 44	Philat'Yon N°5 Jeunes	

Directeur de la publication : Y. PAUVERT

Impression des textes : Imprimerie municipale

Impression des pages publicitaires :

Imprimerie JAUFFRIT, le POIRE-sur-VIE

LE MOT DU PRESIDENT

Depuis sa création, voici plusieurs décades, chaque année, à chaque Assemblée générale, le problème de l'abonnement à "Philatélie française" -pardon, du "service"-, refait inlassablement surface. Et les divergences de vues ne s'aplanissent pas pour autant !

Certains ont cru que le seul fait d'y inclure quelques pages en couleur, décision bien tardive, suffirait à calmer les mécontents de plus en plus nombreux. Certes, il faut comparer ce qui est comparable, notre bulletin fédéral ne concurrençant pas suffisamment les revues privées, tant au niveau des articles de fond que celui de la diversité des informations, de l'opinion des lecteurs, etc... Mais elle n'est peut-être pas foncièrement faite pour cela.

Je me garderais bien d'influencer quiconque en donnant un avis forcément subjectif et ce n'est pas mon rôle. Chaque lecteur est suffisamment adulte pour juger par lui-même ce qui manque ou ce qui est superflu pour les abonnés. Vous n'êtes plus des gamins auxquels on dicte une ligne de conduite....

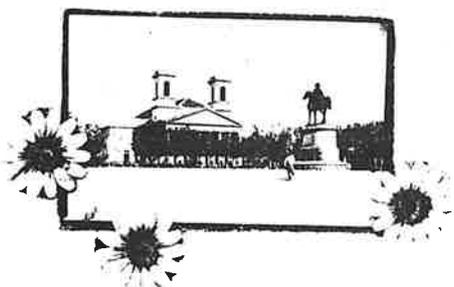
La question était donc posée : devait-on obtempérer aux décisions de la Fédération ou, par discipline régionale, n'augmenter le service de Philatélie française que de 10 frs au cours de chacune des trois années à venir ? Dès lors, à combien allait-on porter notre propre cotisation annuelle sachant que celles de la Fédération (12 frs), du G.P.C.O. (8 frs), du G.P.V. (4 frs) venaient s'ajouter à celle de l'A.P.Y. (21 frs), déjà réduite à la portion congrue, pour des circulations gratuites, des nouveautés sans majoration et un bulletin périodique de 50 pages ?

Le Conseil de l'Amicale, dans sa séance du 18 novembre dernier, a pris une décision qui apparaissait comme la plus sage : le service de Philatélie Française est limité à 105 frs pour 1992, soit une augmentation de 10 frs, et notre cotisation amicaliste portée de 21 à 31 frs.

Nul doute qu'elle aura votre agrément...

Et joyeuses fêtes de fin d'année à tous.

Y. PAUVERT



Il y a toujours quelque chose à voir dans une exposition !

UNE EXPOSITION REUSSIE

VILLE DE LA ROCHE SUR YON

EXPOSITION PHILATELIQUE

et CARTOPHILE

SAMEDI 12
et
DIMANCHE 13
OCTOBRE 91



organisée par
L'AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE
avec le concours de la Municipalité

DANS LE HALL DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
PLACE NAPOLEON
85000 LA ROCHE SUR YON

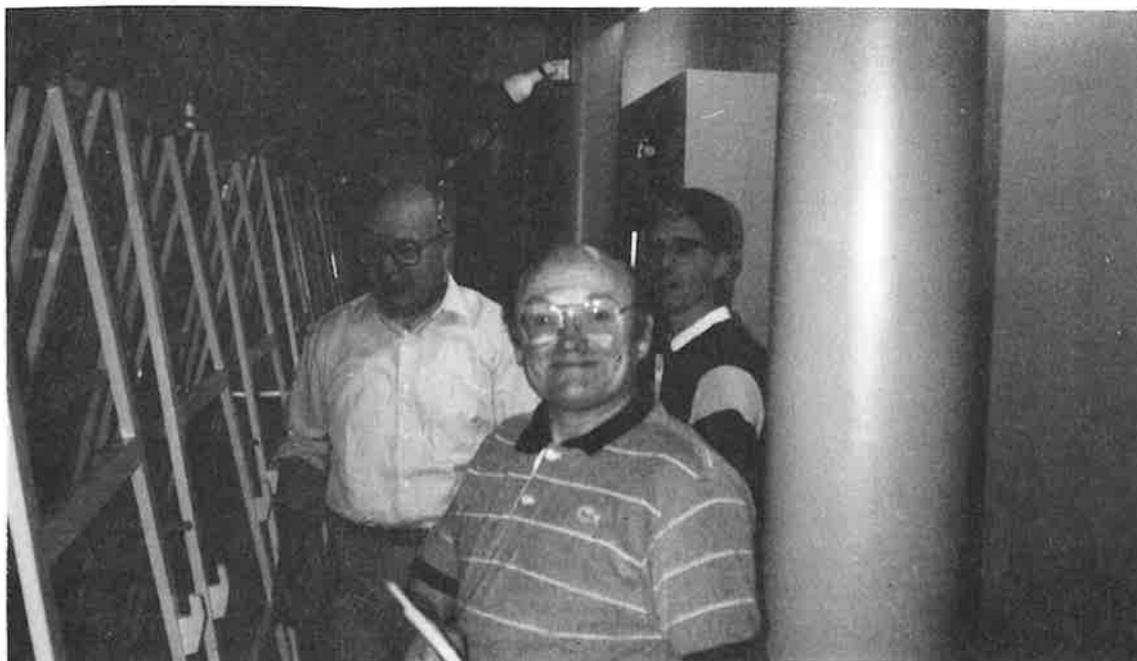
ouverture 9h 30

ENTREE GRATUITE

Nous avons vraiment passé deux bonnes journées !

L'ambiance particulièrement amicale et chaleureuse qui régnait au cours de notre exposition philatélique et cartophile mettait du baume au coeur de votre serviteur qui, dans la nuit précédant l'ouverture a dû lutter contre un malaise cardiaque, heureusement vite calmé par le médecin de garde ... à 1 heure du matin. Après une intervention chirurgicale "bénigne" (sic!) mais complètement manquée trois semaines plus tôt, il avait bien besoin de tant de témoignages de sympathie. Merci à vous tous, amis et autres, qui m'avez soutenu par votre présence.

Pourquoi tant de réussite malgré notre décision de présenter une exposition volontairement modeste à la portée de tous les visiteurs, jeunes et moins jeunes. Peut-être à cause d'une publicité bien orchestrée, appuyée par Daniel HARJANI, notre commerçant-adhérent yonnais, qui prit à sa charge une bonne partie de celle-ci. Il est vrai aussi que les 65 cadres d'exposition, soit près de 800 feuilles d'albums, que nous avons réussi à placer dans le hall trop étroit de l'Auditorium du Conservatoire y sont aussi pour quelque chose. Hélas, deux ou trois Apystes paraissaient mécontents de n'avoir pu, pour diverses raisons, présenter leur collection, mais il faut bien comprendre que les murs de cette salle ne sont pas extensibles. Promis, la prochaine fois, ils auront la priorité, mais de grâce, ne tirez pas sur le pianiste si le piano est trop petit !



Samedi, 8 heures, on prépare...

Quant à l'inauguration du samedi, le président a dû y aller de sa courte allocution devant 22 notabilités et autres. Notre Maire s'était fait excuser par M. RIOU, premier adjoint, Jacques AUXIETTE étant retenu par une inauguration d'importance, celle du nouvel I.U.T. de la Courtaisière, et cela se comprend d'autant plus facilement, puisqu'elle visait à officialiser un Etablissement scolaire préparant l'avenir de quelques centaines de jeunes étudiants.

Pour une fois, de nombreux amicalistes yonnais - ou philatélistes d'autres associations - s'étaient déplacés. Certains y passèrent quelques minutes, d'autres y restèrent plusieurs heures. Il en fut un - n'est-ce pas Claude - qui arriva en trombe à 18 h 45 dimanche soir pour bien montrer qu'il tenait à "participer", alors qu'une contrainte de dernière minute l'empêcha de passer la soirée avec nous. Pour se faire pardonner, il nous offrira une tournée générale à la prochaine occasion, il est bien placé pour cela.



Les visiteurs

Quelques Maires et Présidents ont eu la gentillesse de venir nous saluer. Mais que dire de la foule des visiteurs anonymes ? Très intéressés par tous les sujets présentés (papillons, guerre 1939 - 1945, la Bible, les Semeuses, la Pologne, etc ...), ils n'ont pas hésité à nous poser des questions pertinentes, nombres d'entr'eux collectionnant déjà nos chères petites figurines. Voilà bien



D. HARJANI, notre négociant yonnais

longtemps que nous n'avions récolté - pour l'instant - 7 adhésions à l'A.P.Y. Mais les vrais yonnais étaient aussi attirés par les cartes postales très anciennes de LA ROCHE SUR YON et des Communes environnantes. Cette présentation annexe était pourtant réalisée à titre tout-à-fait exceptionnel. Ne faudrait-il pas renouveler cette expérience à la prochaine occasion ? Et comme le disait si justement notre Secrétaire, il faut absolument que notre Amicale fasse une exposition chaque année, en l'améliorant, bien entendu. A suivre donc Et dire que nous avons eu des personnes se présentant encore dimanche à 19 heures, alors que tout était rangé ! Déception et question : "... c'est quand la prochaine ...?"



Le coin des jeunes

La charmante concierge du Conservatoire devait obligatoirement - règlement oblige - fermer les portes le samedi, de 12 à 14 heures. Ce fut bien difficile et notre ami Daniel HARJANI se libéra difficilement de ses nombreux clients pour aller se "taper" une excellente choucroute bien arrosée avec une bande d'amicalistes, président compris, à la taverne alsacienne toute proche. Il est vrai que les huîtres du Clémenceau dégustées dimanche n'étaient pas mal non plus, n'est-ce pas Michel ?



Dimanche soir, le verre de l'amitié.

Enfin, le verre de l'amitié clôtura cette fête dimanche soir. Qui oserait prétendre que ce ne fut pas une réussite serait de mauvaise foi !!!

Il me reste maintenant à renouveler mes remerciements auprès de l'ensemble des Services municipaux gérés par la Mairie, toujours prêts à nous aider. Merci également à M. RIOU pour sa promesse de rester à notre écoute et de nous épauler encore plus, si le Conseil de l'Amicale yonnaise envisage de fêter dignement les noces d'or de l'A.P.Y en ... 1993.

L'amicaliste de service

Y. PAUVERT

AVIS AUX AMATEURS

Le 10ème SALON DES COLLECTIONNEURS se tiendra cette année dans la grande Salle des Fêtes du Bourg-Sous-la-Roche, à "l'Espace- Rencontre", lieu habituel.

Nous n'avons pu, hélas, obtenir la date traditionnelle du 3ème dimanche de janvier pour ces deux jours. Mais, s'agissant du 10ème anniversaire de sa création, le Conseil de l'Amicale a décidé de le fêter dignement. Quelques surprises attendent les visiteurs.

A bientôt, amis collectionneurs de tous poils...

VILLE DE LA ROCHE - SUR - YON (VENDEE)
Salle des Fêtes du BOURG-sous-LA ROCHE
avec le concours de la Municipalité
ANNIVERSAIRE

10^{ème} SALON DES COLLECTIONNEURS

(60 négociants professionnels sur 260 m de tables)

SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 FEVRIER 1992

Présence de 2 illustrateurs

CARTES POSTALES - PHILATELIE - MARCOPHILIE - NUMISMATIE
TELECARTES - VIEUX PAPIERS et tous petits objets de collection

Correspondance et réservation : AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE
par Y. PAUVERT, 6, impasse Géricault - 85000 LA ROCHE S/YON
Tel = 51 36 24 16

L'HISTOIRE POSTALE DE LA VENDEE

E. MOREAU

Peu de nouveautés ce trimestre.

La flamme de la Gaubretière qui devait sortir le 29 juin n'a été utilisée que le 7 septembre; les autorités locales ont préféré jumeler la sortie de la flamme avec l'inauguration du nouveau bureau de poste.



A CHAVAGNES-EN-PAILLERS

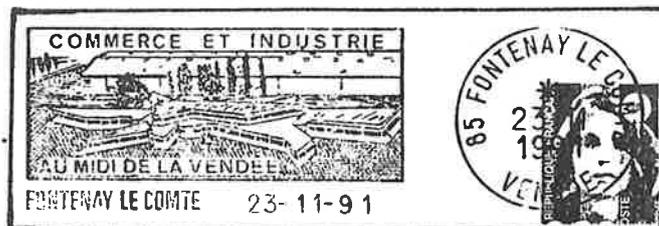
Une flamme est prévue pour le 28 décembre. Curieuse date !



A FONTENAY-LE-COMTE

Les festivités du 10^e anniversaire de l'Amicale Philatélique Fontenaisienne ont été marquées par pas moins de trois documents philatéliques.

En premier lieu, la Municipalité avait accepté de faire coïncider le démarrage de la nouvelle flamme permanente avec cet anniversaire.



Cette flamme a été dessinée, comme les précédentes, par notre collaborateur et ami, Gérard DELMARRE. Elle représente "l'usine en étoile", oeuvre de l'architecte Georges MATHIEU, et qui abrite actuellement la maison HORO-QUARTZ qui fabriquerait, nous-a-t'on dit, des pièces de précision pour l'horlogerie.

Ce samedi 23 novembre, un autre document a été créé, sur les lieux mêmes de l'exposition, pendant une heure environ. Il s'agit d'un M.O.B. utilisant pour la circonstance une disquette mentionnant François Viète. Cette empreinte devrait constituer l'une des raretés de la collection vendéenne.



Express Service

Jean-Claude VEZIN

118, rue P. Brossolette

LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 51.37.01.32

Dépannage GAZ chaudières toutes puissances
Contrat d'entretien individuel ou collectif



Station Technique départementale agréée

 **leblanc**
saunierduval



MEUBLES MOREAU

VOTRE ÉBÉNISTE

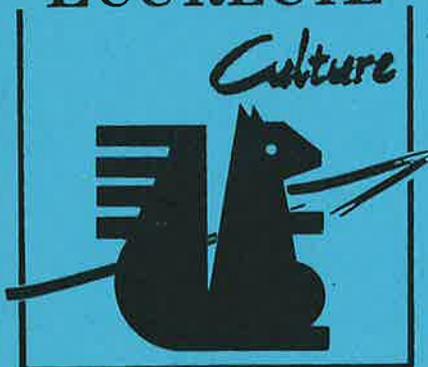


FABRICANT

BELLEVILLE-sur-VIE

Tél. : magasin 51.41.12.62
fabrique 51.41.11.13

ECUREUIL



Après une exposition très remarquée sur "La banque, la Caisse d'Epargne et la Philatélie" dans son agence de Luçon, la Caisse d'Epargne est toujours présente pour soutenir l'action de l'Amicale Philatélique Yonnaise.



Caisse d'Epargne Ecureuil
L'Ami Financier


LE RETRO


SES GALETTES DE BLE NOIR

SES CREPES

SES GLACES MAISON

Place du Marché

La Roche sur Yon Tél. 51.62.18.14

S. A. Imprimerie Vendéenne
LIBRAIRIE DE L'ÉTOILE

1, Rue Georges-Clémenceau

85000 LA ROCHE SUR YON

- **Téléphone** : 51.37.01.69

REGISTRES ET FOURNITURES
DE BUREAU

CLASSEURS et ALBUMS

MATERIEL PHILATELIQUE

CARTES DE VISITE,
FACTURES etc

TOILES, Peintures, pinceaux,
Fournitures pour le dessin.

DROGUERIE - PARFUMERIE

Michel GEAY

Rue Maréchal-Foch - LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 51.37.07.76

Peinture - Papiers peints - Verres à vitres
Produits chimiques

LIVRAISON A DOMICILE

POISSONNERIE

"chez ANDRE"

26, rue Foch

LA ROCHE-SUR-YON

Tél : 51.37.11.14.

Arrivage journalier
des SABLES d'OLONNE

AUX HALLES : mardi, mercredi, samedi.

NOUVEAU MAGASIN EN VENDEE

HARPHIL

TIMBRES - MONNAIES

CARTES POSTALES - MATERIEL



Remise de 10 à 20%
aux membres de clubs

51, rue du Maréchal Joffre (route de Bordeaux)

85000 La Roche sur Yon

Tél. 51.46.13.99

Pour bien monter

vosre collection



JAPY-SOEB
CAILLET-BRIANCEAU

MACHINES ET MOBILIER DE BUREAU
(Service Après-Vente)

1, place du Marché
85000 LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 51.37.46.12

SALUT, CLAUDE

Il n'est pas sans intérêt de se pencher sur l'une des plus anciennes figures de l'A.P.Y., l'une des plus sympathiques-parmi beaucoup !- , l'une des plus sereines aussi, car notre ami Claude ne dit jamais un mot plus haut qu'un autre. Et n'oublions pas qu'il fait partie du Conseil de l'Amicale !

Pourquoi me suis-je imaginé que Mr Belleil était un ancien militaire ? Je n'ai aucun préjugé contre l'armée et jamais la question ne s'était posée . On se fait de ces idées !

C'est un vrai yonnais de souche

Claude Belleil est né à la Roche, il y a 56 ans environ. C'est donc l'un des purs yonnais de l'Amicale , avec notre président et quelques autres. A l'école , il récoltait bien quelques timbres, mais cet attrait juvénile n'a pas persisté.

A l'âge du service militaire, il fut appelé à Dakar, au 9ème Zouaves, qui venait de s'illustrer et d'être cruellement décimé en Corée. Puis l'unité remise sur pied fut transférée en Algérie , au sud de Constantine, là où les rebelles des Aurès se montraient très actifs. Mais Claude revient sain et sauf, avec des titres suffisants pour occuper , plus tard, les fonctions de président départemental des Anciens Combattants, qu'il détient toujours.

Retour à la Roche et à la Philatélie

Notre soldat revient donc à la Roche et , changement de décor, il prend la suite de ses parents dans ce bar-tabac de la rue Jacques-Cartier que nous connaissons tous et dont il fera un établissement très prospère . Il retrouve aussi ses timbres .

C'est en 1966 qu'il prend contact avec l'Amicale par l'intermédiaire de Mr Sonnard , un employé de banque amicaliste, dont l'épouse tenait le café du Bon Accueil. A cette époque , les réunions se déroulaient à la Chambre des Métiers (actuellement l'A.T.A.C.), sous la houlette de Mr Recoquillon. Claude y apparaissait déjà avec son inaltérable sourire et sa casquette de marin (d'eau douce) ;



Mais que collectionne donc notre ami ?

Après avoir amassé des timbres du monde entier, il s'est spécialisé dans les timbres de France. Même, si j'ai bien compris, il posséderait quelques belles variétés--qu'il n'a pas encore montré aux amis. Et puis, il s'est laissé prendre au charme de l'aviation et de l'aérophilatélie, sans pour autant devenir aviateur.

Au fil des ans, il a amassé un grand nombre de plis, au hasard des trouvailles et des ventes sur offres. L'essentiel de cette collection est constituée de plis de la compagnie Air-Bleu qui quadrilla la France jusque vers la fin de dernière guerre; beaucoup de plis d'ouvertures de lignes, mais encore de nombreuses autres pièces. Mr Belleil détient aussi une très belle enveloppe de la 1ère traversée de l'Atlantique Sud par Mermoz, en envoi recommandé dont il possède aussi le récépissé. Ce pli est reproduit ci-dessous.

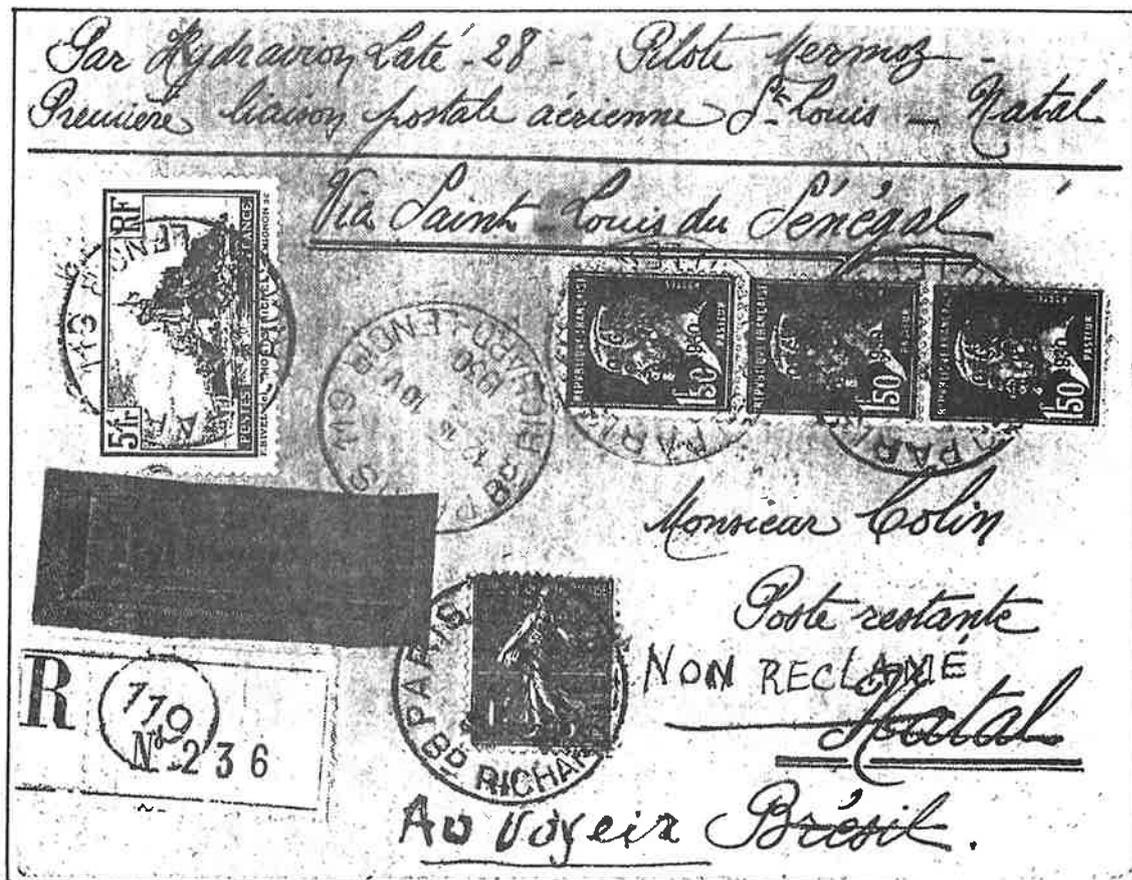
Un léger regret : c'est que Claude Belleil n'ait pas cherché à monter un ensemble très complet, au moins sur une ligne ou une compagnie. Ça viendra peut être...car..

Et dans l'avenir ?

Mr Belleil s'est expatrié à Cœx en octobre 1985 pour y mener une vie moins trépidante; mais il entrevoit déjà la retraite; peut-être dès 1992. Bâtir une jolie petite maison, à la Roche, bien sûr, y mener une vie tranquille et, tout en continuant à s'occuper des Anciens Combattants, suivre de plus près les activités de l'A.P.Y. . Que demander de plus ?

Merci d'avance, ami Claude !

E.M.



Lettre ayant circulé par la première liaison aérienne
Paris-Natal (Brésil), avec Mermoz comme pilote

LE TRANSINDOCHINOIS

L'HISTORIQUE

En Indochine, le mode de transport traditionnel était le service de courrier à pied, puis à cheval. Ces courriers appelés " TRAM " étaient complétés par des pirogues... qui ne seront équipées de moteur à essence que vers 1920.

En 1881, une ligne Messagerie Maritime permettait le transport mensuel des voyageurs et du courrier entre les deux grands ports de l'Indochine: HAIPHONG et SAIGON.

En 1884, il se fera tous les quinze jours.

A partir de 1923, la ligne maritime sera assurée par des lignes postales d'Indochine: acheminement en 7 à 9 jours.

A partir de 1929, du courrier était souvent confié à des avions militaires. Pas de surtaxe aérienne: les liaisons étaient irrégulières puisqu'elles étaient tributaires des missions de ces avions.

Le transindochinois: Sa construction est décidée dès 1898. Il sera inauguré en 1936 et à cette occasion, une série de trois timbres fut émise.

Cette ligne de 1732 km de long, joint Hanoï à Saïgon par la côte; elle longe la "Route mandarine". Sa réalisation se fera simultanément à partir de trois sites:

NORD Hanoï vers Tourane
CENTRE Tourane vers Hanoï et vers Saïgon
SUD Saïgon vers Tourane.

Des "petits bouts de ligne" seront mis en service au fur et à mesure des possibilités de leur exploitation.

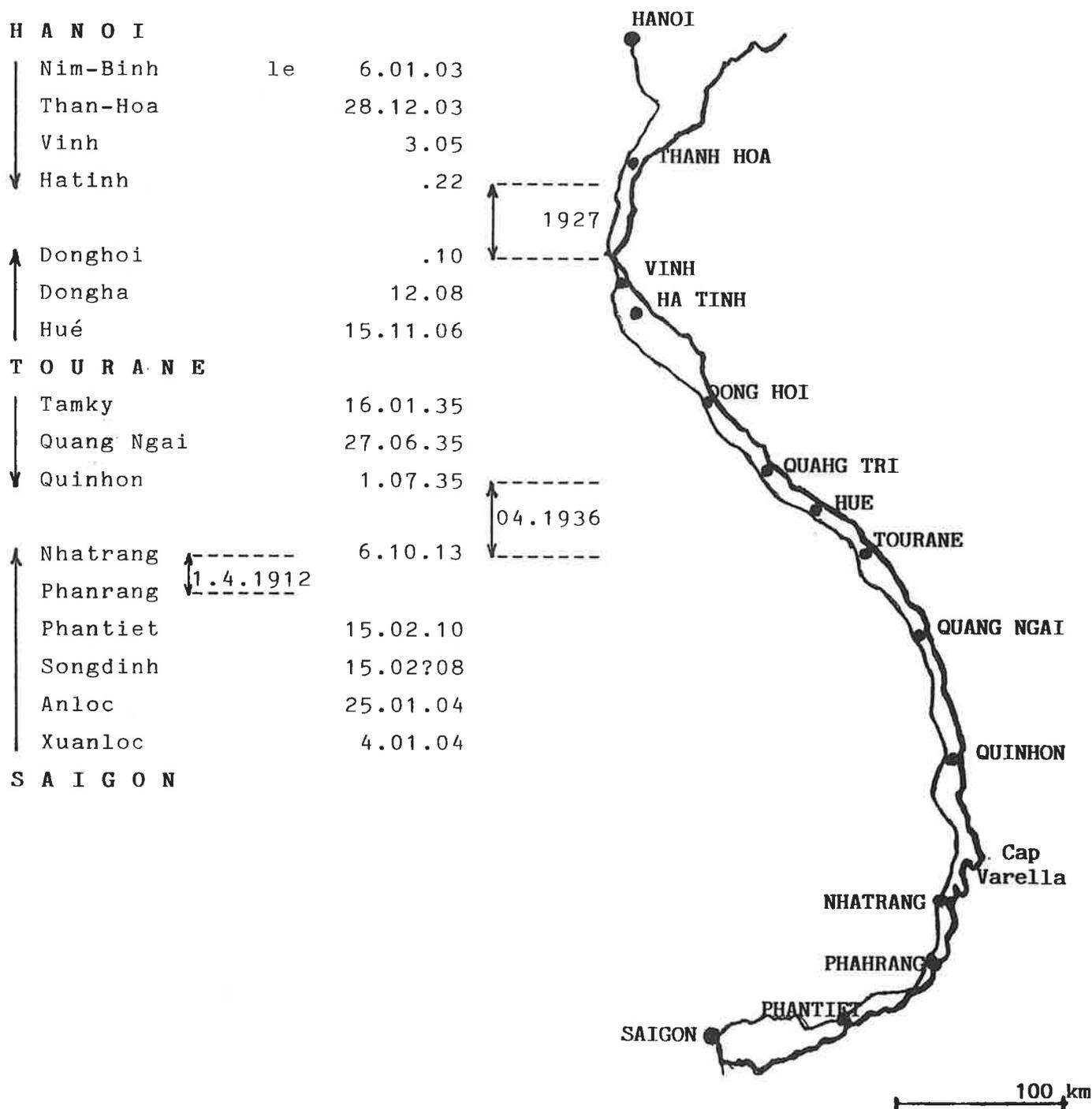
En 1929 il est créé un **transport accéléré** du courrier. Il va progressivement se substituer au transport maritime. La surtaxe pour ce service rendu est fixée à 5 cents et une étiquette bleue **SERVICE ACCELERE** attirait l'attention des agents de la Poste.

Dans l'attente de la réalisation complète du transindochinois, le courrier accéléré est acheminé par ambulant de Hanoï jusqu'à Tourane et de Nhatrang jusqu'à Saïgon. Entre Tourane et Nhatrang, les plis sont transbordés sur un autocar "du service des voyageurs". En 3 jours le courrier était acheminé.

En 1936, le passage acrobatique du Cap Varella permet le raccordement du dernier tronçon Quinhon-Nhatrang en avril. Après cette date, il n'y aura plus de supplément par voie terrestre ... Les 1732 km seront avalés en 36 heures!

Le tarif de la lettre dans le régime local était de 5 cents. Le supplément du service accéléré doublait le montant du port. Aussi ne fut-il utilisé que pour le courrier urgent ... comme par exemple arriver en temps à Saïgon pour le départ du service aérien avec la métropole qui était hebdomadaire depuis le 4.2.31.

LE TRANSINDOCHINOIS
 Dates de raccordement des voies.





Tarif: Lettre locale	5 cents
Service Accéléré	5 "
	<u>10 cents</u>

Le pli SERVICE ACCELERE appartient à la famille des "acheminements multiples" c'est à dire à la famille des plis pour lesquels un mode particulier d'acheminement est soumis à une surtaxe.

Sont classés ainsi, les plis "bateaux-avions" déposés à l'escale d'un "bureau flottant" pour être ensuite acheminés par la voie aérienne ou encore expédiés par un hydravion catapulté la veille de l'arrivée d'un paquebot transatlantique. Les plus appréciés de ces derniers sont les catapultés de l'"Ile de France".

Est également très recherché, le courrier avion distribué à Paris (et Marseille) par pneumatique, comme il l'est ailleurs par express, lorsque la taxe supplémentaire est payée et que les plis sont conformes aux règlements de ce genre de distribution.

Quoiqu'il en soit, seule une connaissance historique complète du transindochinois avec son Service accéléré permet au philatéliste d'inclure ce courrier dans une collection spécialisée et au thématiste d'illustrer "le rail" ou "les véhicules de transport".

En possession de cette pièce inconnue, je m'étais posé une seule question:
 -. Que représente l'étiquette "SERVICE ACCELERE"?
 La réponse est arrivée après des recherches ...

Il n'est pas possible de tout connaître . La philatélie est trop vaste. Mais l'on doit tout savoir sur ce que l'on possède ... et surtout, sur ce que l'on présente dans une exposition.

Grace au SERVICE ACCELERE, un pli peu commun possède une histoire peu commune.

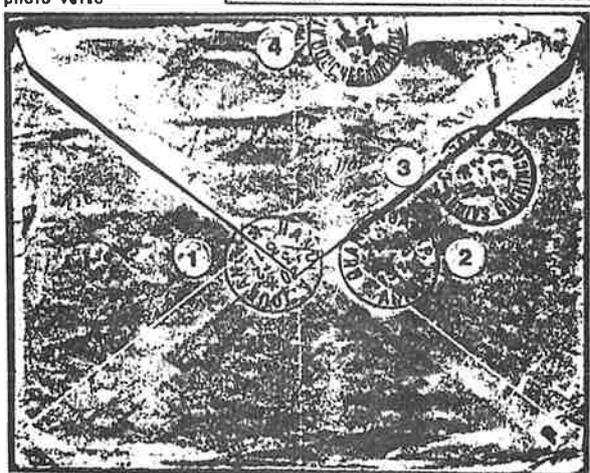
La première liaison aérienne commerciale France-Indochine eut lieu en 1931. Avant cette réalisation, la France conclut avec la K.L.M. (compagnie aérienne hollandaise qui assurait chaque quinzaine une liaison avec les Indes Néerlandaises) une convention pour acheminer son courrier avec l'Indochine. Sur son itinéraire, la K.L.M. déposait ou prenait le courrier à Bangkok (Siam). Un avion d'Air Orient assurait une navette Saïgon-Bangkok. Cette convention prendra fin en 1932.

Maurice Nogues quitte Saïgon le 4 février 1931 pour son premier voyage commercial retour. Il arrive à Marseille le 16 février.

tarif:

lettre simple 6c
serv. accéléré + 5
surt. aérien + 60
71c

photo verso



Cette lettre, encore à Saïgon le 6.2 (cachet à date n°3) arrivera avec Nogues le 16.2 (c à d n°4).

Par quelle magie?

C'est que le 7 février, l'avion régulier de la K.L.M., venant de Batavia, prend le courrier habituel à Bangkok. L'avion, plus rapide que celui de Nogues et effectuant des étapes journalières plus longues, rattrape Nogues à Bagdad ... et lui remet ce second courrier!

Suivons l'acheminement ACCELERE de la lettre.

Elle est postée à HANOI le 3.3.31 à 18 heures (c à d du recto).

A 20h00, elle prend l'ambulant HANOI - TOURANE (c à d n°1).

Elle arrive à Tourane le 4 en fin de matinée; elle est alors transbordée dans un autocar du "service voyageurs" au lieu du camion marchandises. Arrivée à QUANG NGAI dans la soirée, elle va passer la nuit au bureau de Poste de cette localité (c à d n° 2: 20h00).

Le 5 au matin, l'autocar reprend la route en direction de NHATRANG. La lettre arrivera en soirée pour prendre aussitôt le train en direction de SAIGON.

Arrivée le 6 au matin à Saïgon, un avion d'Air Orient la déposera à Bangkok dans l'après midi. Le 7, un avion de la K.L.M. mais vous connaissez la suite.

MARINA
MARINA
MARINA



prêt à
porter

85000 LA ROCHE S/YON

17, rue Georges Clemenceau
LA ROCHE-SUR-YON.
Tél: 51.37.02.97

COIFFURE — BEAUTÉ

HOMMES ET DAMES

salons marcel et maguy

Institut d'Hygiène - Capillaires - Postiches
Parfumerie

17, avenue Gambetta - La Roche-sur-Yon.

Tél. 51.37.05.28



Ateliers
CHENU

PUBLICITE PEINTE LETTRAGES ADHESIFS
SERIGRAPHIE AFFICHES

LA ROCHE S/ YON
MONTAIGU

PHILATELIE

aux SABLES D'OLONNE



54 bis rue Nationale
Tel. 51.95.30.51

TIMBRES - MONNAIES - MATERIEL

ACHAT et VENTE

camara



Qualité Pro

LA PHOTO

LES TRAVAUX

LE LABO

CADRES - ALBUMS

camara CLUB

3, rue Chanzy 85000 La Roche-sur-Yon - Tél. : 51.07.02.23

OUVERTURE MARDI - SAMEDI

ET APRES-MIDI DE FOIRE

PHILATELIE *G. Dupuis*



2, rue des Deux-Ponts
44000 NANTES
Tel. 40.20.45.71

TIMBRES
CARTES POSTALES
MATÉRIEL PHILATELIQUE

ACHAT ET VENTE
SPECIALISTE EN TIMBRES THÉMATIQUES



DEPOSITAIRE DES MARQUES : YVERT -
LEUCHTTURM - SAFE - DAVO - LINDER -

Pour vos lunettes
2 Magasins à votre service

**OPTIQUE
COMMOY**

16, Place du Marché - Tél. 51.37.02.89
29, Rue Georges-Clemenceau Tél. 51.37.49.09

LENTILLES DE CONTACT

85000 LA ROCHE SUR YON

Armurerie AUDUREAU

LA CHASSE — LE BALL-TRAP

24, Rue Maréchal-Lyautey
LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 51.37.13.07 Toutes les Réparations

CHARCUTIER - TRAITEUR

Dominique DOUIN

22, Rue des Halles

85000 LA ROCHE-SUR-YON



8, rue de Lorraine

Daniel RETHORE

BOUCHERIE CHEVALINE-TRAITEUR

Tél. 51.37.09.25

Tél : 51. 37. 61. 09

LES SURCHARGES DE MEMEL

DES TIMBRES OUBLIES

Il existe des timbres de France ,de types fort communs (Merson et Semeuses) qui ont été utilisés hors de la métropole de 1920 à 1923 et qui ont été les témoins d'une présence française insolite dans un certain coin d'Europe.

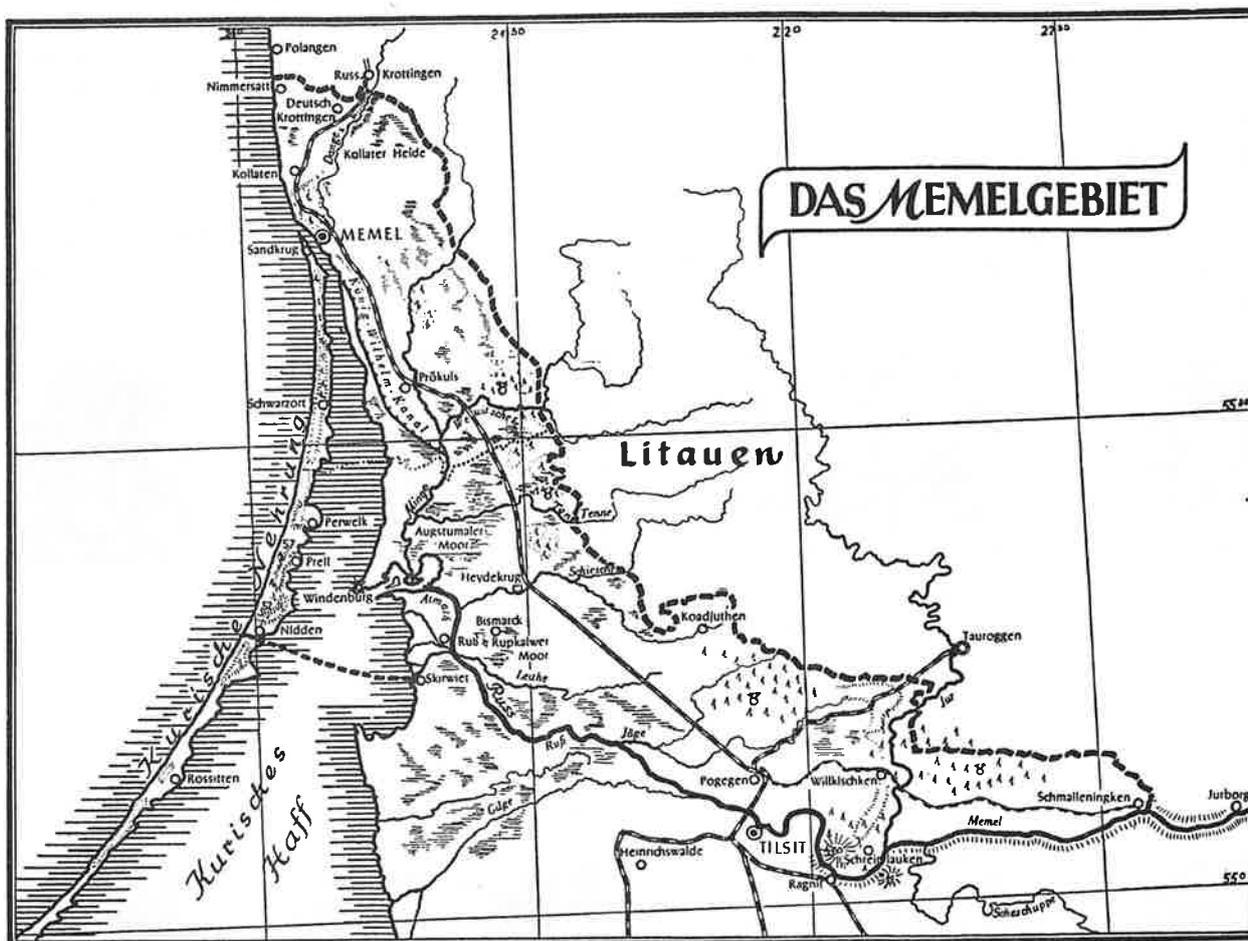
Cet article voudrait faire connaître ces oubliés, les replacer dans leur contexte historique et - pourquoi pas ? - les réhabiliter .

CES TIMBRES ?

Il semble inutile de les décrire longuement :

- les Merson ,n° Yvert 119 à 123 ,puis 143 et 144,
- les Semeuses lignées 130 (15 c.vert) et 161 (50 c. bleu) ,
- les Semeuses camées n° 137 à 142 ,plus 158 à 160.

Timbres assez communs certes ,mais dont beaucoup ont été imprimés pendant longtemps .Tous les timbres "Semeuses" faisant l'objet de cette étude ont été imprimés à Paris par feuilles de 300.



La mention "DAS MEMELGEBIET" signifie "LE TERRITOIRE DE MEMEL"

DES TIMBRES POUR QUEL USAGE ?

Ces vignettes ont été surchargées par apposition d'une surcharge MEMEL et d'une valeur (parfois deux) en monnaie allemande . Elles ont servi dans un petit territoire à peine vaste comme la moitié d'un département français-2567 km2 et 141 238 hab.- confié à la France par mandat provisoire de l'art, 99 du Traité de Versailles. Memel est le chef-lieu de ce territoire .

MEMEL, en lituanien KLAIPEDA, se trouve à l'extrémité nord de la Prusse-Orientale, à la frontière russe , qui a --déjà-- avant la guerre de 1914 avalé les états baltes . Pendant 2 ou 3 jours, en janvier 1915, Memel connut l'occupation russe avant qu'Hindenburg ne les batte .

En mars 1918, curieusement, l'Allemagne autorise la création d'un état lituanien sous l'autorité d'un roi allemand qui sera, bien sûr, renversé en novembre. Mais cet état n'a pas de débouché véritable sur la mer et MEMEL, toute proche, est peuplée d'une forte proportion de lituaniens . Quelle tentation!

LES TIMBRES FRANCAIS A MEMEL

Les timbres français de Memel sont évoqués en deux pages dans le tome II du catalogue Yvert, mais il faut consulter un ouvrage spécialisé pour avoir une idée plus complète des multiples possibilités présentées par ces collections dédaignées.

En s' en tenant aux dates communément admises , le traité de Versailles est signé la 28 juin 1919 , mais l'article 99 du traité n'entre en vigueur que le 10 janvier 1920 . Jusqu'à cette date , le futur territoire de Memel utilise donc, comme la Prusse-Orientale et toute l'Allemagne , les timbres au type Germania sans surcharge.

Le 12 février 1920, les dernières troupes allemandes quittent Memel et le lendemain, les forces françaises y débarquaient , sous le commandement du général ODRY.

La poste se met lentement en place puisqu'en Août l'Allemagne surcharge sa série courante par la mention MEMELGEBIET, ce qui se traduit par TERRITOIRE DE MEMEL . Cette émission aura cours jusqu'au 1 novembre 1920.



Timbres d'Allemagne, surchargés MEMELGEBIET APRES l'entrée en vigueur du Traité de Versailles (Janvier 1920)

La France de son côté s'est mise enfin au travail et , à compter du juillet 1920, elle surcharge ses propres timbres du nom MEMEL et d'une valeur en monnaie allemande .



Timbres de France, surchargés MEMEL en 1920: caractères droits surchargés en monnaie allemande

Nous appellerons cette émission " la première génération": elle est caractérisée par les caractères DROITS de la surcharge, et par l'orthographe "pfennig" et "mark" en lettres minuscules.

Certains de ces timbres se verront affectés d'une seconde surcharge ultérieurement.



MEMEL en caractères droits - nouvelle surcharge en gros chiffres

Mais, à compter de mai 1921, l'Administration française admet enfin qu'en allemand tous les noms (substantifs) s'écrivent avec une majuscule et donc qu'il faut imprimer Mark et Pfennig, avec des majuscules; ce qui nous vaudra de nouvelles séries, toujours surchargées en caractères droits.



MEMEL en caractères droits
Pfennig et Mark écrits avec des initiales majuscules

Ce n'est qu'en 1922 qu'apparaîtra la "seconde génération": les surcharges en CARACTÈRES PENCHÉS, avec des majuscules à Mark et Pfennig.



MEMEL en caractères penchés
Pfennig et Mark écrits avec des initiales majuscules

Cependant, dès juillet 1921, la Poste aérienne instaurée sur la ligne Berlin, Danzig, Memel, allongée plus tard jusqu'à Riga, utilise ses propres timbres : des Merson surchargés FLUGPOST (poste aérienne) de différentes façons.



Les trois types de surcharges de la poste aérienne

Au total, pendant l'occupation française à Memel, on comptera
 -17 timbres allemands surchargés Memelgebiet ,
 -60 timbres français surchargés MEMEL pour la Poste,
 -29 timbres pour la poste aérienne,
 émis le plus souvent par "petits paquets".

Ce qui fait beaucoup pour moins de trois ans d'occupation !

UN DOMAINE TRES LARGE DE VARIETES

Mais il est possible d'effectuer de multiples recherches, en raison de très nombreuses variétés authentiques. Celles-ci peuvent se ranger en deux catégories principales :

1° LA QUALITE DU PAPIER

La première série française de 1921 compte plusieurs exemplaires sur papier G.C. (Grande consommation).

2° LES VARIETES DANS LES SURCHARGES

Ces surcharges, effectuées soit à Paris, soit à Memel même, offrent des variétés constantes :

- intervalles différents entre Memel et les chiffres,
- chiffres écartés (ex: 20 pf. sur 25 C. ,
- surcharges renversées.



Variété: 20 c. espacé tenant à normal

Ajoutons-y éventuellement la collecte des millésimes, et l'on peut obtenir avec de la patience une collection assez volumineuse.

QUELQUES QUESTIONS

EST-CE UNE COLLECTION CHERE ?

Pas spécialement. Sept ou huit timbres seulement ont une cote égale ou supérieure à 100 F. Beaucoup d'autres affichent des cotes insignifiantes.

CES TIMBRES SONT-ILS DIFFICILES A TROUVER ?

Les timbres-type à l'état neuf sont relativement banals, mais leur cote ne reflète absolument pas leur degré de rareté. Les timbres usés sont souvent plus rares. Par contre, les timbres sur lettres sont introuvables. A côté les premiers numéros de France sont communs. Une collection de Memel visant une sélection et devant donc comporter de nombreux plis s'avère pratiquement impossible pour quelqu'un qui débiterait maintenant.

Existe-t'il même une possibilité de réunir un bon choix d'oblitérations des divers bureaux de poste du territoire de Memel ? Même pas, semble-t'il. En 5 ou 6 ans de recherches sérieuses, je n'ai personnellement trouvé que des oblitérations de Memel même. Certains spécialistes en possèdent quelques-unes.



Oblitérations d'autres bureaux que Memel
5c. Heydekrug ? - 30 c. ?



UNE DERNIERE QUESTION : Pourquoi cette débauche de surcharges différentes et à valeur faciale parfois énorme ? D'une manière générale, les surcharges les plus basses sont apposées sur les plus faibles valeurs faciales. Mais si, à l'automne de 1920, le 10 c. reçoit une surcharge de 10 pf., en 1923, c'est 10 m. (cent fois plus!) qu'on lit. ET 100 M. sur le 5 F. ! Indépendamment d'une relative anarchie il faut noter qu'entre janvier 1920 et janvier 1923, l'indice des prix de gros passe en Allemagne de 12,6 à 2785 ! et 750 000 000 000 en novembre 1923. Cette inflation galopante entrainera la fin de la république de Weimar -

LA FIN DU MANDAT FRANCAIS SUR LE TERRITOIRE DE MEMEL

Le sort de Memel devait normalement être réglé sur le plan du droit international. Comme souvent, il n'en fut rien.

Le 15 janvier 1923, un corps franc de volontaires lituaniens s'empare de la ville et du port de Memel-Klaipeda, sans que la Commission interalliée ne bouge.

La Convention de Paris du 8 mai 1924 reconnut l'annexion par la Lituanie... et la Lituanie se mit à émettre des timbres d'occupation sur un rythme encore plus élevé.

Fin 1923, on retrouva un stock du n° 85 de Memel-français et on le surchargea. Ce sont les timbres d'occupation lituanienne n° II3 à 115.



Timbres du mandat français réutilisés par la Lituanie
en 1923, après surcharge verticale

Il existe donc bien des timbres français utilisés légalement en dehors de toute administration française.

Le territoire de Memel ? Une illustration philatélique des idées peut-être généreuses, mais utopiques, du traité de Versailles.

LA VIGNETTE DU RAVITAILLEMENT GENERAL DE 1946

Tous les catalogues ne la signalent pas et comme les collectionneurs se désintéressent des timbres présentés en fin de ces catalogues ... la vignette ne peut être que méconnue!

Au fait, cette vignette que le Ravitaillement Général avait fait apposer, en 1946, sur des formulaires cartes postales destinés à faciliter le renouvellement des cartes d'alimentation, est-elle un véritable timbre-poste officiel de Service ou ne se-tait-elle qu'une vignette administrative ne représentant pas une valeur fiduciaire postale?

Les avis paraissant partagés sur la question, le résumé d'une étude de C.Guéritault parue dans le Bulletin Officiel de la Fédération, puis dans les Feuilles Marcophiles et celle du Dr L.Goubin publiée dans l'Echo de la Timbrologie vous amènera peut être à rejoindre l'avis de l'Administration postale qui spécifie que "... les papillons en question ne sauraient être considérés comme des timbres-poste."

La seconde guerre mondiale finie, l'approvisionnement des denrées continue à faire défaut. Le gouvernement Félix Gouin décide par décret n° 46-1342 du 6 juin 1946 le renouvellement des cartes individuelles d'alimentation pour supprimer les doubles emplois et les fraudes nées de l'occupation allemande.

Pour ce faire, le Ministère du Ravitaillement fit imprimer des "fiches de contrôle" que devait remplir chaque consommateur ou son représentant. (fig. 2)

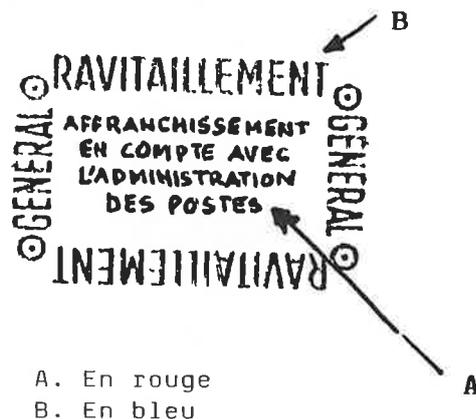
- Les fiches de contrôle établies au nom du consommateur dont la résidence est le lieu de naissance sont conservées par la mairie du demandeur.
- Les fiches de contrôle établies au nom du consommateur dont le lieu de naissance est situé sur le territoire métropolitain (Corse comprise) mais n'est pas celui de la résidence, sont adressées directement par les mairies les ayant reçues des consommateurs aux mairies de naissance qui les conservent.

Une nouvelle carte d'alimentation n'était alors délivrée qu'après pointage sur les registres d'état civil, ceci pour éviter les doubles demandes. Les fiches de contrôle multiples sous une même identité ou portant des renseignements d'état civil inexacts sont adressées au directeur département du ravitaillement du département de résidence des intéressés aux fins de poursuite.

Pour les consommateurs nés hors de France, les fiches de contrôle étaient adressées au Service national des statistiques.

Le Ministère du ravitaillement pensant que les fiches de contrôle échangées entre les Mairies sur l'ensemble du territoire (1) pourraient bénéficier de la **FRANCHISE POSTALE**, demande à cet effet l'accord du Ministère des P.T.T.

(1) Pour mémoire, rappelons qu'en 1946, la Franchise postale était accordée entre Mairies d'un même département.



FICHE DE CONTRÔLE

NUMÉRO de la nouvelle carte et catégorie actuelle: **409**

NOM: **KARDELL**

Prénoms: **Alphonse**

Nationalité: **FRANÇAIS**

Sexe: **M**

Date de naissance: **15 Mars 1885**

Commune: **St Pierre d'Albion**

Département: **Le Mans**

Profession: **Retraité**

Département de domicile: **Le Mans**

Commune de domicile: **St Pierre d'Albion**

Rue: **du Rocher**

Signature: **KARDELL**

M. **KARDELL**

Il est porté que les cartes de contrôle ne sont pas signées par le consommateur.

Fig. 2

Recto: La fiche de contrôle.

Dans sa lettre du 6 mai 1946, adressée à M. le Ministre du Ravitaillement par M. le Ministre des P.T.T., celui-ci rappelle que la question avait été examinée au cours du dernier Conseil des Ministres ... et " qu'il lui était impossible d'accorder la **franchise postale de fiches de contrôle** échangées entre les Maires sur l'ensemble du territoire pour le renouvellement des cartes d'alimentation" ... "Toutefois, désireux de faciliter dans la mesure du possible le contrôle que vous vous proposez d'effectuer ... je suis disposé à admettre en **dispense d'affranchissement** les fiches qui doivent, à cette occasion, être échangées entre les maires, sous réserve que la **valeur du service rendu soit remboursé par votre Département au budget annexe des P.T.T.** " ...

"Le texte de l'article 8 du projet de décret (celui du 6 juin 1946) **que vous m'avez communiqué** devrait en conséquence être modifié comme suit:

Article 8.- ... les fiches de contrôle ... seront adressées directement par la mairie de résidence ... avec dispense d'affranchissement ... Le prix du port de ces correspondance **sera remboursé** au budget annexe des P.T.T. par le Ministère du Ravitaillement.

J'ajoute que **les cartes postales dont il s'agit ne devraient plus porter la mention de "Franchise postale"** mais l'indication "Affranchissement en compte avec l'Administration des Postes." ...

Mais, vu l'urgence et ne prévoyant pas ce refus, les Services du ravitaillement avaient déjà imprimé les fiches de contrôle puis assuré leur distribution dans les mairies !!!

La semaine suivante, un second courrier du Ministre des P.T.T est adressé au Ministre du Ravitaillement:

... " Je ne puis que regretter que les fiches de contrôle aient été réparties entre les services utilisateurs avant que nos deux départements ne se soient mis d'accord sur les conditions dans lesquelles ces plis pouvaient circuler dans le service postal.

..." Il importe absolument que la mention "Franchise postale" soit remplacée par l'indication "Affranchissement en compte avec l'Administration des Postes". (Fig.3)

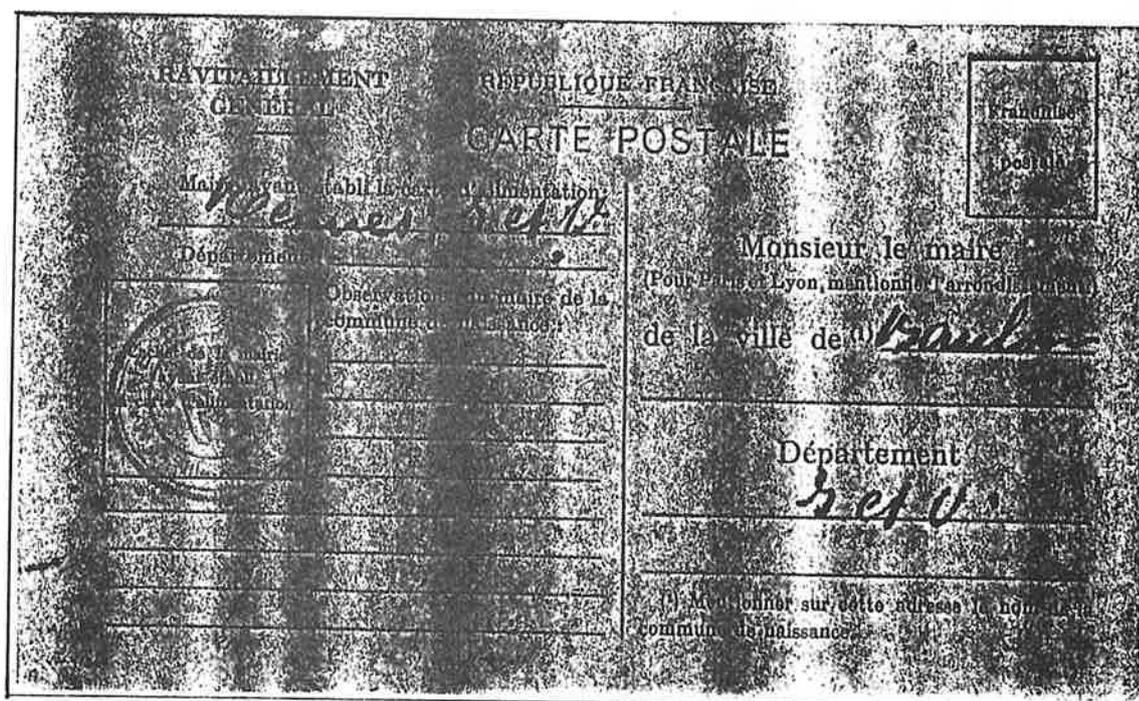


Fig. 3

Verso: La carte postale.

Je vous demande en conséquence de faire procéder à la **confection de papillons portant cette dernière formule** et de les faire répartir entre les mairies à charge pour ces dernières de les apposer sur les cartes en leur possession, **de façon à masquer l'indication "Franchise postale"**.

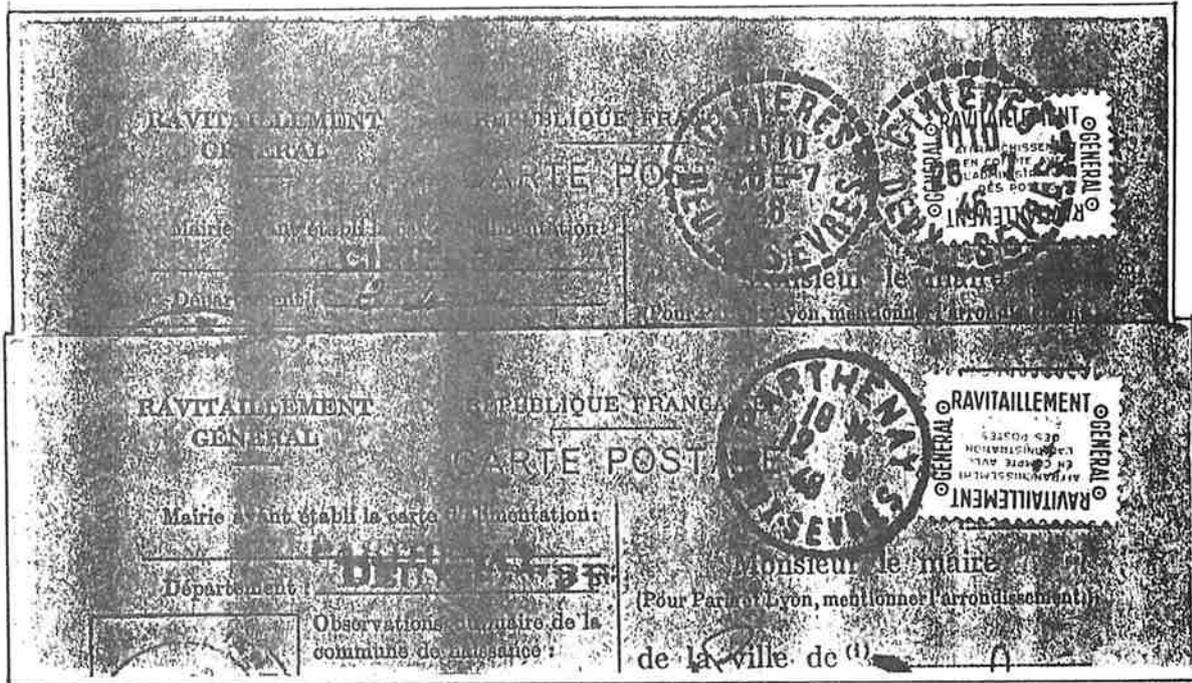
Voilà comment est né le "papillon" qui, dans l'esprit de l'Administration postale, ne peut être assimilé à un "timbre-poste de service" et qu'il n'a contribué qu'une disposition de fortune pour masquer les mots "Franchise postale" afin de pouvoir bénéficier d'une dispense d'affranchissement.

Par leur position sur la carte postale, les vignettes furent très régulièrement oblitérées par le timbre à date du bureau de poste expéditeur entre le 15 juin et le 1er octobre 1946 (on connaît des dates tardives).

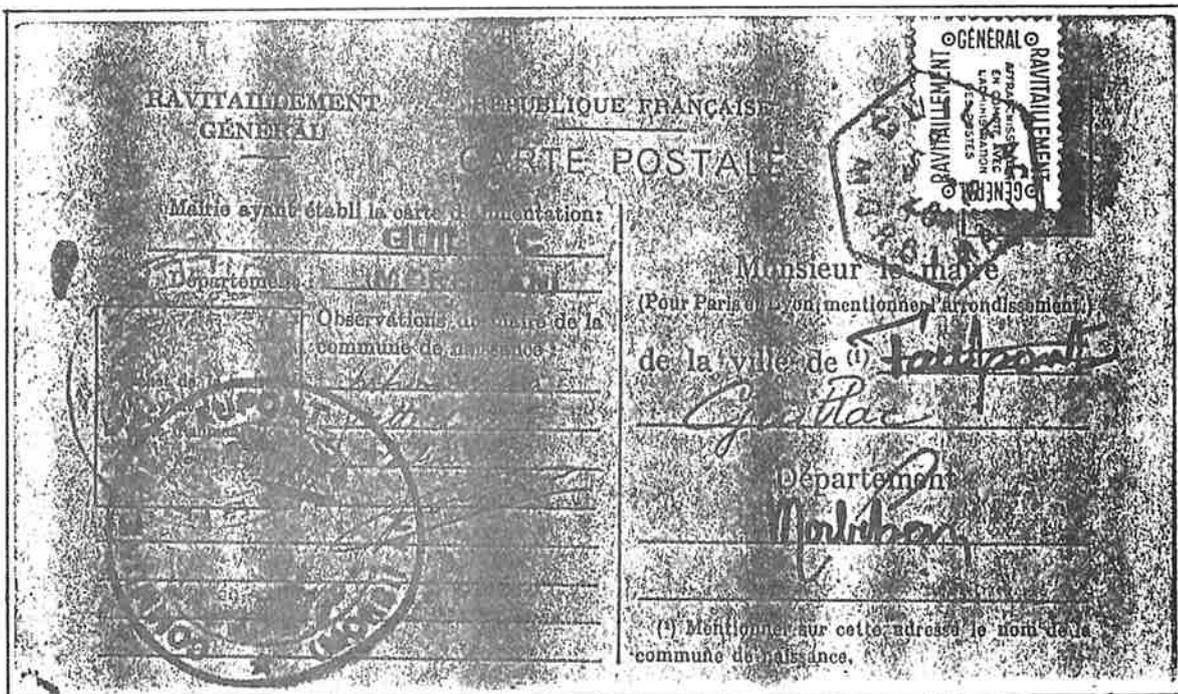
Par la suite, les mairies découpèrent les coins des fiches de contrôle où se trouvaient collées les vignettes et les envoyèrent à leur Direction Régionale du Ravitaillement pour les opérations comptables.

Quel est le nombre de vignettes émises? Aucun chiffre de tirage n'est connu à ce jour. La prise en charge de l'impression par le Ravitaillement peu coutumier de ce genre d'opérations en est une raison. Sans valeur fiduciaire comme le timbre-poste, l'absence de contrôle en est une autre.

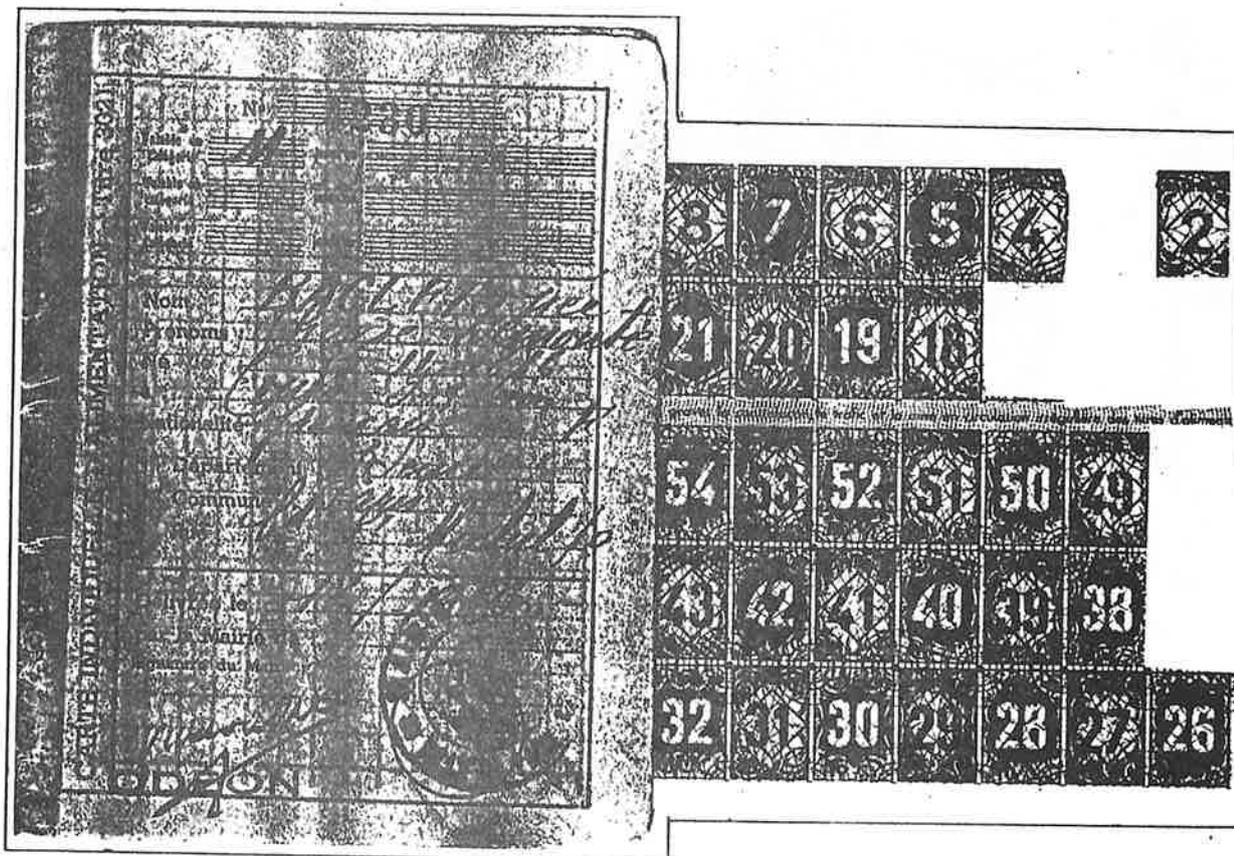
Quoiqu'il en soit, une carte privée + une vignette privée = une pièce philatélique par son histoire postale. Témoin aussi d'une époque où un restaurateur pouvait sur son menu, afficher "poireaux vinaigrette : sans tickets."



Les oblitérés sur fragments sont assez courants. Les vignettes sur cartes sont peu communes.



Le maire de la commune de naissance retourne à celui de la commune de résidence, la fiche de contrôle avec le motif: "Introuvable à cette date"



Modèle de la CARTE INDIVIDUELLE d'ALIMENTATION DE 1946. Délivrée le 18 juillet.
 Avec sa feuille trimestrielle de coupons
 2ème TRIMESTRE
 1946

Encore de belles distinctions

Du 19 au 21 Octobre ,s'est tenue à BONDY, en banlieue parisienne la 3ème Exposition nationale de Philatélie Thématique. Notre collègue et ami, Didier LAPORTE, déjà bénéficiaire d'une médaille d'or, y exposait en Cour d'Honneur. Sa collection sur l' Hellénisme a décroché le Grand Prix de l'exposition, et il se trouve donc être "le champion des champions".

Bravo Didier, et merci pour l'A.P.Y.!

A l'Exposition Régionale de Cognac, les 26 et 27 octobre, l'Amicale s'est encore une fois brillamment comportée.

Mr MICHEL BONNET a obtenu une médaille de vermeil pour " le Transsibérien " , ainsi que les félicitations du jury.

Mr l'ABBE CHASSERIEAU, une belle médaille d'argent pour " l'Ancien Testament " .

Nos vives félicitations à ces deux lauréats.

DES VIGNETTES QUI NE SONT PAS DES TIMBRES

Vous les connaissez ces vignettes de 1941-42 improprement appelées "timbres de franchise de la L.V.F.", puisqu'elles n'ont jamais eu de rôle postal ?

Ce qu'était la L.V.F.? Une Légion des Volontaires Français contre le bolchevisme, créée en juillet après la rupture du pacte germano-soviétique le 22 juin 1941 sous la présidence d'Eugène Deloncle avec le concours de Jacques Doriot, de Marcel Déat, ...

C'était une organisation régie par la loi de 1901, reconnue d'utilité publique en février 1943. Son siège? La caserne Borgnis-Desbordes à Versailles.

La troupe, 2 400 hommes, seront instruits par la Wehrmacht en Pologne avant leur départ sur les front de l'Est. Ils combattront sous l'uniforme allemand (la France n'était pas en guerre contre l'U.R.S.S.) avec un écusson tricolore cousu sur la manche droite.

Coté postal, les correspondances bénéficiaient de la franchise postale depuis septembre 41, avec statut de "courrier militaire en campagne". Donc rien ne justifiait l'utilisation des vignettes de la L.V.F., ni pour matérialiser le courrier destiné à un légionnaire en France " ... La désignation sur l'adresse du nom et de la qualité du destinataire, de sa fonction ou de son grade et de l'indication " **Légion des volontaires français** " complétée par la destination **Versailles** ... " suffisait; ni pour représenter les surtaxes aériennes du courrier destiné aux militaires ayant quitté la France " ... hors des frontières, le régime postal était le même que dans la Wehrmacht ... ".

Comment sont nées ces vignettes? Qui mieux que monsieur Théodore Champion, éditeur d'un catalogue de timbres-poste, pourrait nous le dire?

- Je suis terriblement ennuyé, raconte -t-il à monsieur L.Miro alors président de la Chambre Syndicale des Négociants en Timbres-poste, de tous côtés, je suis l'objet de pressions de plus en plus menaçantes pour que j'accepte de cataloguer une vignette qu'a décidé d'émettre la L.V.F.

Ma situation est impossible. J'ai essayé par tous les moyens de me récuser, ces messieurs ne veulent rien entendre. Ils vont même jusqu'à menacer de faire fermer ma maison et d'en expédier le personnel en Allemagne.

Monsieur Champion dut capituler et s'engager.

BLOC DE FRANCHISE
DU CORPS EXPÉDITIONNAIRE



DE LA LÉGION DES VOLONTAIRES FRANÇAIS
CONTRE LE BOLCHEVISME

Fort de cette victoire, qui, en lui assurant la cotation de ses images, lui en assurait le succès financier, monsieur Bachelier, l'organisateur de ce coup tor-
du, se mit aussitôt en campagne. Par ses soins, toute la presse d'occupation fut
inondée de communiqués qui portèrent leurs fruits car les négo-
ciants reçurent de leur clientèle les commandes anticipées.

Ainsi est né le 20 octobre 1941 le bloc "Ours" de la L.V.F.

Il fut mis en vente rue Auber, où la Légion avait ses bureaux. De mémoire de Pa-
risien, on n'avait vu pareille bousculade. Le quartier fut embouteillé, au point
qu'il fallut faire appel à des cars de police pour dégager les arrières de
l'Opéra. La presse de l'époque justifiait cette affluence " Les souscripteurs
doivent acheter ces blocs non pas dans le but de réaliser des bénéfices faciles
mais seulement pour contribuer au soutien de cette grande oeuvre".

Inutile de vous faire un dessin: des spéculateurs de tout poil s'étaient rués
rue Auber. Les prix montaient en flèche d'heure en heure ... Tirage: 30 000 blocs.

Comblée par un tel succès, la L.V.F. prétendit rééditer tambour battant avec une
deuxième émission.

Deux vignettes poste aérien-
ne sont émis le 15.1.42.

Les collectionneurs et mar-
chands avaient pris le temps
de réfléchir et toute une con-
tre propagande s'était faite
de bouche à oreille.

L'espérance fut déçue.

Ce fut bien pis avec une troi-
sième émission, celle dite de
"Borodino" le 20 avril 42.
La vente tomba complètement à
plat.



Avion s'envolant vers l'U.R.S.S. Avion venant d'U.R.S.S. vers Paris.

Tirage: 450 000 séries

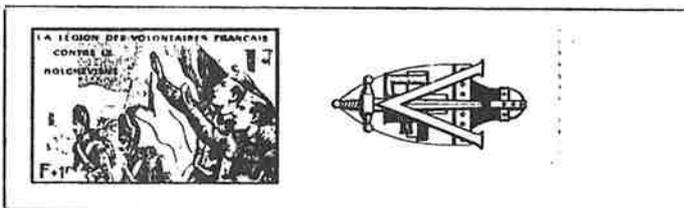
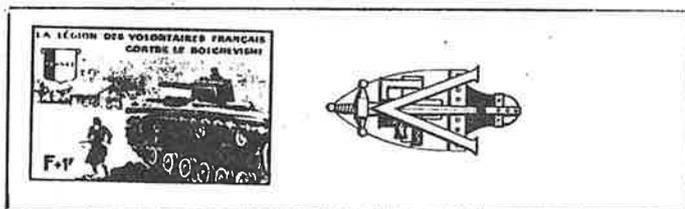
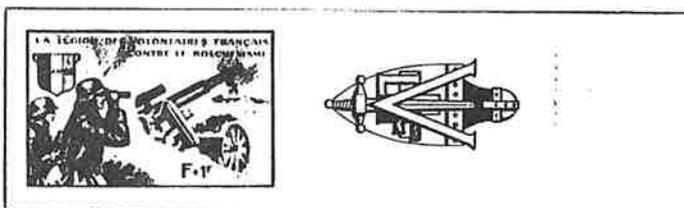
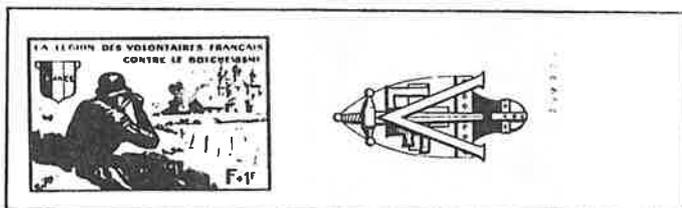
Vendu : 141 000

Reste : 209 000

Vendu : 137 500

? 71 500

Surchargées **FRONT de l'Est**
OSTFRONT



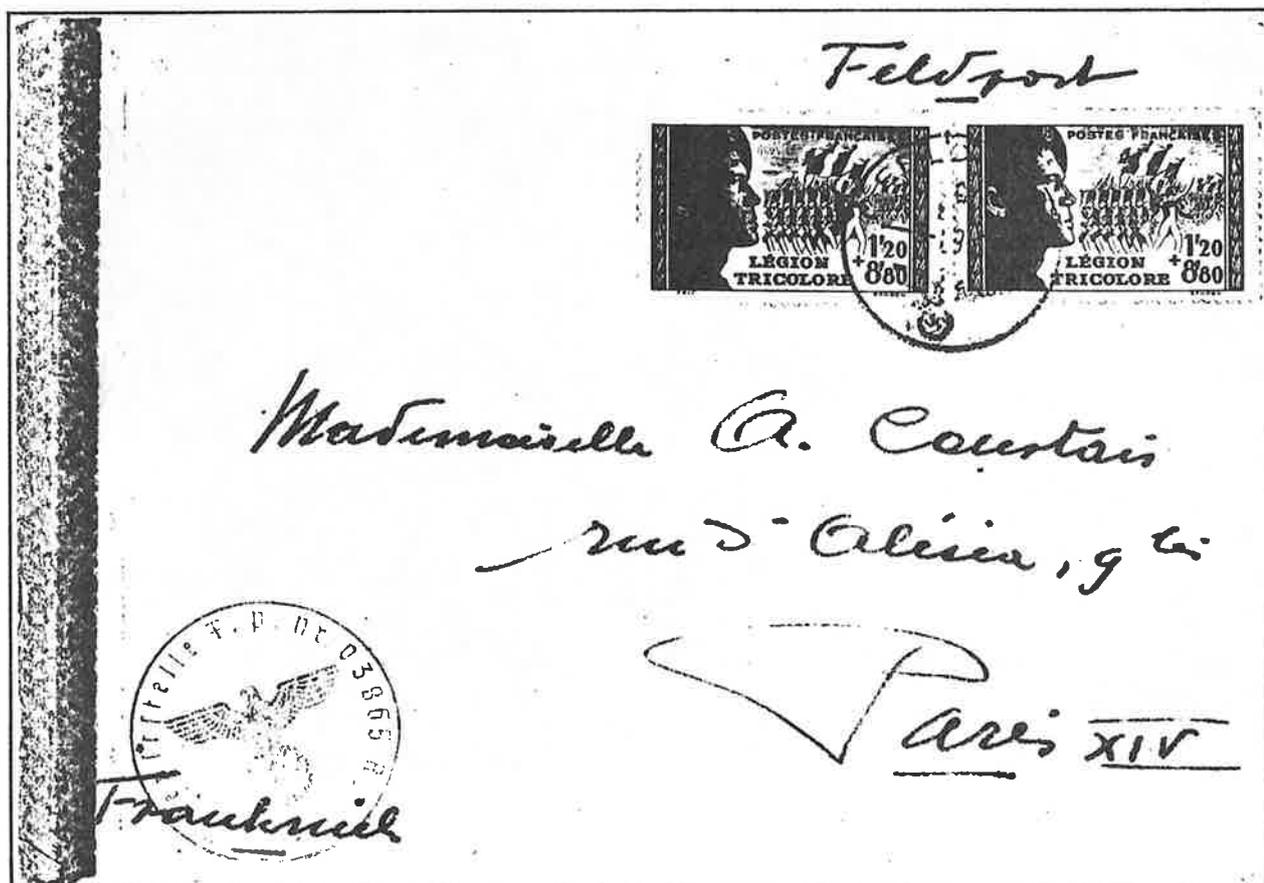
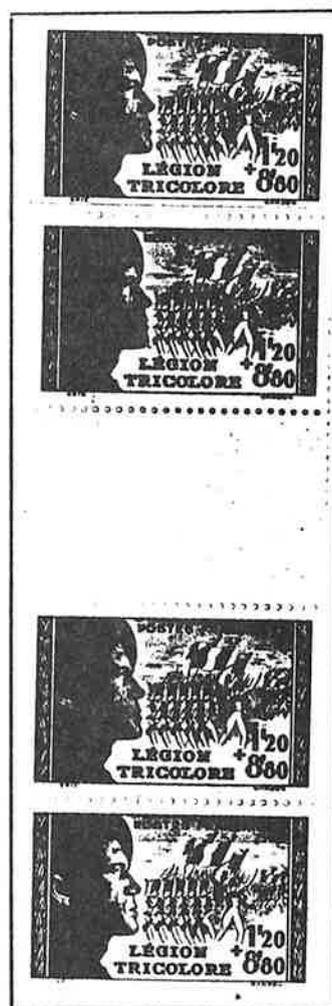
Série de 5 vignettes émises le jour anniversaire d'Hitler.

En juin 1942, le gouvernement de Vichy entreprend de fonder la L.V.F. dans une nouvelle organisation plus "francisée" et plus indépendante des Allemands et des partis ultra-collaborationnistes: **La Légion Tricolore** est créé à l'instigation du Secrétaire d'Etat Benoit-Méchin. En uniforme kaki, La Légion dépend du Ministère de la Guerre.
Après les échecs des vignettes de la L.V.F., La Légion tricolore provoqua auprès des P.T.T. des interventions suffisamment impératives pour exiger et obtenir de vrais timbres poste. Philatéliquement ils sont incontestables. Ce fut l'émission le 12 octobre 1942 de deux timbres.

Mais le 7 novembre 1942, c'est le débarquement anglo-américain au Maroc et en Algérie. Le 11 novembre, les Allemands occupent la totalité de la France métropolitaine. La Légion Tricolore sera dissoute quelques jours après ...

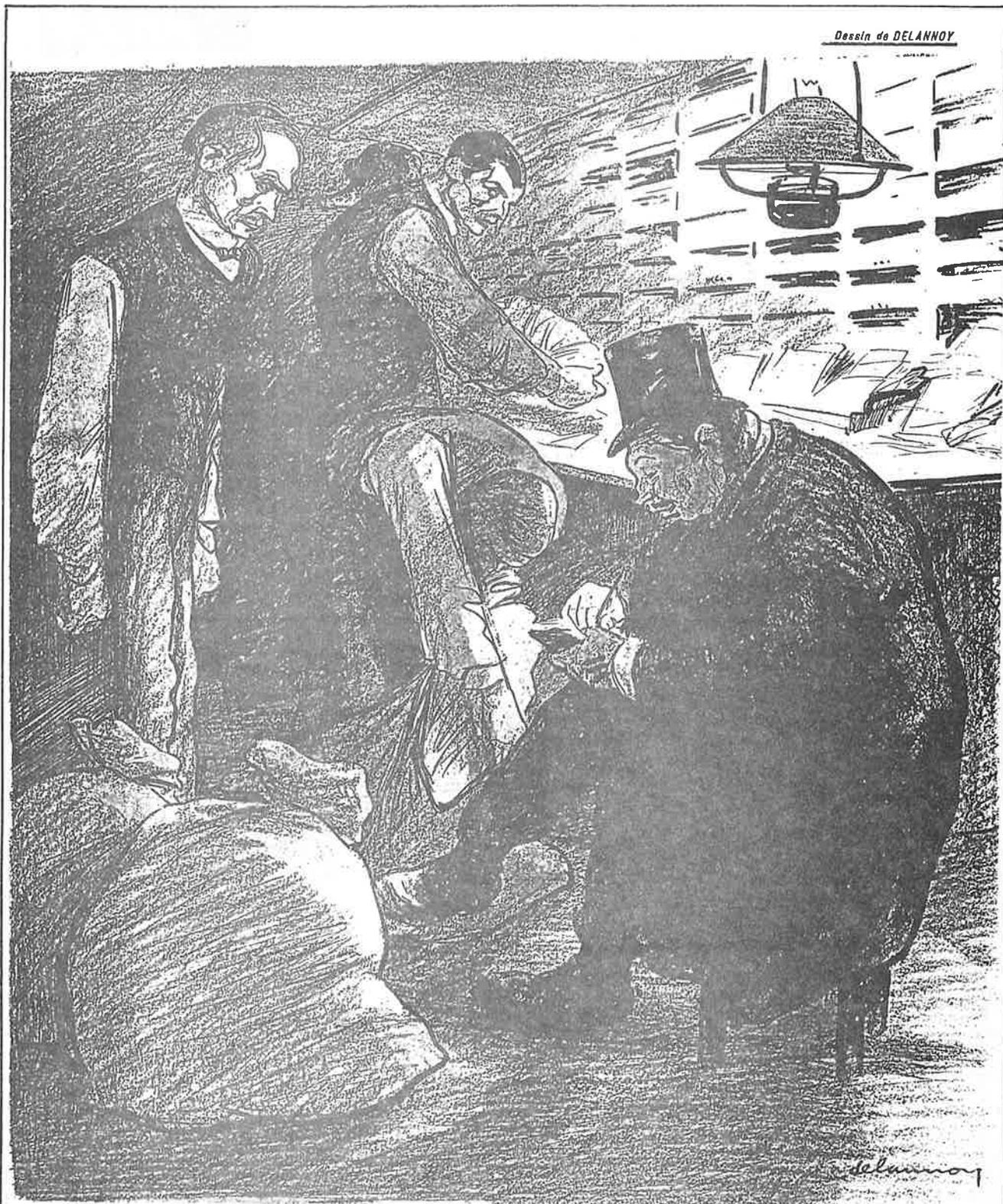
Les timbres seront cependant vendus jusqu'au 25 mai 1943. La surtaxe élevée de 8,50 était au bénéfice des oeuvres sociales de La Légion ... Tirage supposé: moins d'1 million.

Les timbres seront démonétisés le 1er novembre 1944.



L'Humour de la Belle Epoque

Gravure tirée du journal satirique "l'Assiette au Beurre" de mai 1904.
Les ambulants postaux sont devenus rares !



LE WAGON AMBULANT

— Vous vous plaignez d'avoir trop d'ouvrage et d'être à l'étroit. Nous allons supprimer deux employés... Ça fera de la place.

Buropla

78 bis, rue du Mal Lyautey
85000 La Roche-sur-Yon
Tél. 37-42-47

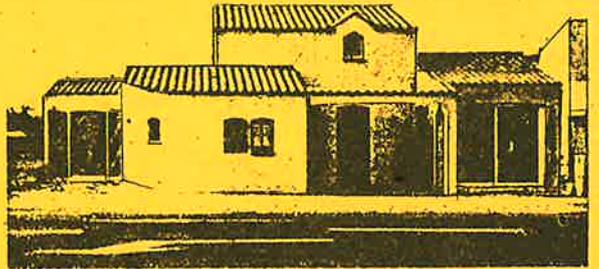


arts graphiques
tirage de plans fournitures et
photocopies matériel pour
le dessin et le bureau



MAISONS INDIVIDUELLES

**JC GUICHETEAU
CONSTRUCTIONS**



JC GUICHETEAU
CONSTRUCTIONS

6, place de la Vendée - LA ROCHE SUR YON - 51 36 34 56
VENEZ VISITER NOTRE PAVILLON TEMOIN
33 bis, rue du Perthuis Breton
LA TRANCHE SUR MER - 51 27 48 48

**TAILLANDIERS
PHILATELIE**

65, rue de la Roquette 75011 PARIS TEL. 47.00.97.71
(métro BASTILLE ou VOLTAIRE)

ACHAT - VENTE

**THÉMATIQUES ET NOUVEAUTÉS
DU MONDE ENTIER ABONNEMENT** Consultez-nous !

trimestriel

**"CONTACTS
PHILATELIQUES"**

Bulletin de liaison avec
notre clientèle

- catalogue de vente
- nouveautés
- thématiques
- échanges
- offres de vente

REMISE DE 25%
POUR LES SOCIÉTÉS
SUR LE MATÉRIEL
PHILATELIQUE
SAUF SUR LES
CATALOGUES



ENVOI CONTRE LA SOMME DE 4 Frs

NOTRE MAGASIN EST OUVERT
sans interruption
du lundi au samedi
de 9h à 19h.

Nous acceptons
les C.B. Diners Club
AMERICAN EXPRESS
et EUROCHEQUES

Hôtel Restaurant* du Centre



36 CHAMBRES ** NN

salles de réunions

séminaires

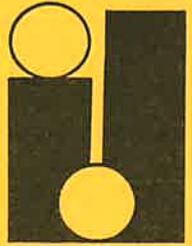
banquets

PLUS DE 80 PLACES



LE POIRÉ SUR VIE

- J. JAUFFRIT
imprimerie



Tous les Imprimés

- administratifs
- commerciaux
- publicitaires

Impression :

- Typo - Offset
- Quadrichromies

Boulevard des Deux Moulins B.P. 18
Téléphone 51 31 87 15

LE POIRÉ-SUR-VIE



Roger DEBIEN
Antenne-Télévision
SONORISATION

LA ROCHE s/YON Tél. 51.37.29.12

ELECTRONIC'
DÉPANNAGE

atelier :

« la gastonnière »

route de la limouzinière

le bourg sous la roche
85000 la roche sur yon

tél. 51 37 29 12

Vins Bières Spiritueux



rivière

74, route d'Aizenay B.P. 147

85004 LA ROCHE S YON Tél. 51.37.00.80

LES FLAMMES D'OBLITERATION MECANIQUES

Il peut paraître enfantin de consacrer quelques pages aux "flammes" dédaignées par la plupart des collectionneurs, mais au moment où certains collègues achèvent de mettre au point un Répertoire des Flammes d'oblitération mécaniques de Vendée, il s'avère que ces documents sont bien mal connus.

D'une part, leur "fabrication" reste souvent incomprise, et les erreurs de dénomination sont fréquentes,

puis, l'intérêt même porté par certains aux flammes ne s'applique pas toujours à bon escient,

enfin, certains prolongements de la collection échappent à l'attention du plus grand nombre

Pour toutes ces raisons, et compte-tenu du fait que d'aucuns réclament des articles d'initiation, il a été convenu de rédiger un bref condensé sur la question. Il utilise une partie du remarquable travail d'Yvon NOUAZE: "Le Guide de l'Oblitération mécanique", -étude n°7- diffusée par le G.I.P. de la Fédération.

LES EMPREINTES D'OBLITERATION MECANIQUES

Toute machine à timbrer comporte un cylindre porte-timbre(s) dont la rotation donne l'empreinte sur le pli.

On appelle ici "timbre", ce que les Postes nomment "timbre à date" et que nous dénommons communément "cachets".

Si la rotation, évoquée ci-dessus, est continue on obtient une empreinte continue (ou sans fin). Si elle est déclenchée par le passage du pli, on obtient une empreinte au coup par coup, ou "discontinue".



une empreinte continue curieuse

L'empreinte est l'impression encrée sur l'enveloppe. Le timbre à date donne une empreinte plus ou moins réduite suivant que la rotation est continue ou non.

Cette EMPREINTE se compose de deux éléments très distincts

- 1- LE TIMBRE A DATE
- 2- LA FLAMME

LE TIMBRE A DATE

Il comporte lui-même plusieurs éléments :

- 1- L'ENCADREMENT
- 2- LA COURONNE
- 3- LE BLOC-DATEUR

1- L'ENCADREMENT - Il est en général circulaire, mais il peut être constitué de tirets (agence postale), hexagonal (recette auxiliaire), etc..



Brétignolles: encadrements par tirets d'agence postale

2-LA COURONNE . Ce sont les indications portées à l'intérieur de l'encadrement .elles identifient le bureau et/ou le bureau utilisateur. Le plus souvent, ces indications ne portent que sur le nom de la localité ,le numéro et le nom du département ;mais elles peuvent aussi mentionner des particularités comme le service utilisateur (cf. Printemps, paquebots...)

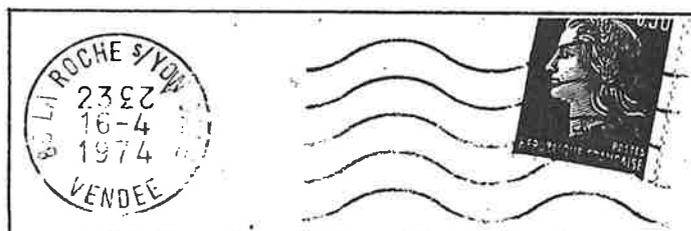


Saint-Gilles-Croix-de-Vie MERVAU : un bureau de poste provisoire

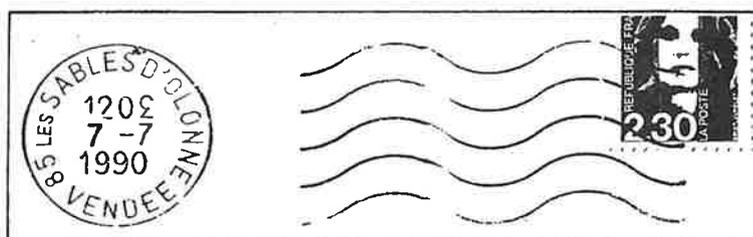
3- LE BLOC-DATEUR - Il est constitué de pièces AMOVIBLES, susceptibles d'être déplacées, enlevées, mises à l'envers, etc... Il se prête donc à de nombreuses combinaisons qui pourront devenir autant de curiosités.

Les indications qu'il porte peuvent se présenter sur une , deux, trois, quatre lignes . Elles comportent
 - l'heure de la levée ou une étoile,
 - la date (jour, mois , année).

Ce bloc-dateur est à l'origine de la majeure partie des variétés dont nous parlerons plus loin



Anomalies dans le bloc-dateur : heure répétée à l'envers



Anomalies dans le bloc-dateur: minutes à l'envers

LA FLAMME

C'est l'autre partie de la flamme. Elle tient deux rôles principaux:

- d'abord annuler les timbres, au moins à l'origine. Apporter quelquefois une indication de service,
- parfois diffuser une publicité pour une ville, un site, une manifestation publique, etc...

Les lignes parallèles, droites ou ondulées, constituent tout autant des flammes que les illustrations.

C'est, hélas, à la flamme, et seulement si elle est illustrée, que s'intéressent les "flammistes" amateurs, alors qu'elle n'est qu'accessoire pour les philatélistes.

La complexité même de ces divers éléments (timbre à date et flamme) se prête à de nombreuses anomalies qui font le plaisir des collectionneurs curieux.

ANOMALIES ET VARIETES

Les empreintes en laissent apparaître très souvent.

les ANOMALIES sont dues

- soit à la négligence ou à l'étourderie de l'employé chargé de monter la flamme et le timbre à date. Exemples : le timbre à date est renversé ; le bloc-dateur est absent, ou ses divers éléments sont à l'envers ou mal placés les uns par rapport aux autres; ou encore la date est absente sous la flamme au type II,
- soit au mauvais fonctionnement de la machine; Exemple: le timbre à date manque, ou encore les empreintes sont raccourcies ou indûment allongées.

EN GENERAL, TOUTES CES ANOMALIES NE CONSTITUENT QUE DE SIMPLES CURIOSITES et N'ONT AUCUNE VALEUR MARCHANDE.



bloc-dateur à l'envers



couronne à l'envers

Les VARIETES, au contraire, sont constituées par la modification d'éléments qui échappent au contrôle immédiat de l'employé.

Rentrent dans cette catégorie les différences existant dans l'encadrement ou dans la couronne qui sont fixes. De même, l'écriture ou la disposition du nom de la localité ou bureau distributeur. Ou encore le changement de type, et même, à la rigueur, l'emploi durable de la flamme à gauche ou à droite.



avec Brétignolles SUR Mer



avec indication du n° de département et s/ Mer

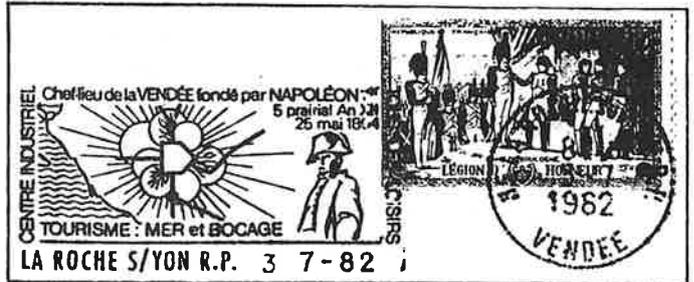
ANNEXES DE LA COLLECTION DE FLAMMES

Il existe diverses possibilités d'enrichir en quelque sorte sa collection de flammes :

A/ On peut conserver ou, surtout, préparer soi-même de belles flammes concordantes avec le timbre utilisé. En Vendée, nous sommes gâtés avec Napoléon, Clémenceau ou de Lattre.

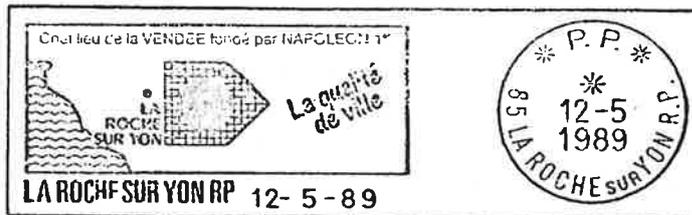


concordante de Lattre de Tassigny



Concordante Napoléon

B/ IL est aussi possible de rechercher les flammes présentant l'indication " P.P." dans le timbre à date . Ces "Port Payé" sont beaucoup moins communes et même difficiles à trouver.



Avec " P.P." : bloc-dateur différent du timbre à date habituel

C/ On peut enfin s'amuser à rechercher les empreintes de machines à affranchir (imprimées en rouge) qui présentent une analogie réelle avec les flammes. Les municipalités de la Roche et des Sables, commanditaires de flammes postales , ont ainsi utilisé , pour le compte de leurs services, des empreintes à peu près identiques.

Empreintes de machines à affranchir (rouge)



Chacun peut ainsi s'ingénier à chercher de nouvelles idées, s'il est décidé à "s'amuser" sans bourse délier ...ou presque.
Bonne chance .

L'AMICALE REGRETTE
DE NE POUVOIR INSERER
LE BULLETIN DES JEUNES
QUI N'A PAS ETE REDIGE
OU REMIS
DANS LES DELAIS IMPARTIS

+++++



*Comptoir Vendéen
des Métaux Précieux*



**ACHAT-VENTE
OR-ARGENT**

Visite à domicile

DU DÉBRIS AU LINGOT
BILLETS ANCIENS - PIÈCES DÉMONÉTISÉES

Païement comptant

9, place du Marché - 85000 LA ROCHE-SUR-YON - Tél. 51.62.75.39

ACHAT

VENTE



L'ECLIPSE

LIBRAIRIE ANCIENNE

PRESSE ILLUSTRÉE. JULES-VERNE

4 rue du Passage. La Roche-sur-Yon.

Tel. 51 62 75 39

JCH



Cabinet SÉGUINEAU

"Le Richelieu"

Rue Paul-Doumer

85000 LA ROCHE SUR YON

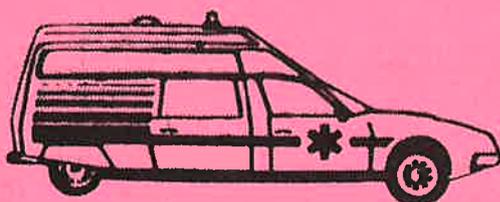
TOUTES ASSURANCES

I.A.R.D. — VIE

 51.37.03.79 - 51.37.22.60

Télex 700 803

C. C. P. Nantes 59-97



AMBULANCES

AGRÉÉES

DRONET-HERVOUET

Véhicule
Sanitaire
Léger



61, Rue G. RAMON
85000
LA ROCHE sur YON

51 37 04 36  51 37 48 79